

# Le fil de terre

Numéro 37 — Mai 2013



lettre mensuelle du Groupe de Réflexion et d'Information Municipal

## EDITO

**O**n entend souvent parler de pensée unique, tant au niveau mondial, que national et même local :

« Il n'y a pas d'alternative au libéralisme économique, il n'y a pas d'alternative à la voiture individuelle, la jeunesse est un problème, notre région n'est pas attractive sur le plan touristique, il faut systématiquement reconduire d'année en année les mêmes subventions aux associations.... »

Et si on essayait de penser différemment ?

Voir les jeunes comme une richesse, le tourisme comme une activité d'avenir, les associations comme de véritables partenaires de la vie locale, promouvoir des modes de déplacements alternatifs....

Voici notre conception de l'action politique...

Le Président,  
Georges Charpenay

## PAROLES D'ELUS

**Nicole Toubin**  
Conseillère Municipale  
et Communautaire



## Tourisme en Loire-Forez

**D**eux nouvelles aires de camping car ont vu le jour à Chalmazel et à Verrières en Forez. D'autres sont en projet à St Marcellin, Veauchette, Chambles, St Romain le Puy et Montbrison. La création d'aires naturelles de camping est à l'étude. A suivre....

L'idée de valoriser le site exceptionnel des « Hautes Chaumes de Forez » est en cours avec, par exemple, la mise en œuvre d'une maison d'accueil et la préservation et la mise en valeur des sentiers de randonnées.

La station de Chalmazel affiche une bonne saison hivernale. Un programme d'aménagement est en cours jusqu'à fin juin : en projet une école de montagne, une station de séjour et une station campagne, grâce à un concept de loisirs 4 saisons.

Un nouveau bateau de promenade électrique naviguera dès le mois de juin sur le barrage de Grangent.

Depuis notre élection, nous affirmons que le tourisme en Loire-Forez est une ressource sous-exploitée, mais il semblerait que les choses aillent dans le bon sens.

## DES NOUVELLES DE M. CINIERI...

**L**u dans Marianne N° 834, du 13 au 19 avril 2013 : « ... proposition d'amnistie (fiscale) déposée par une vingtaine de députés de droite, 5 jours à peine avant la démission de J. CAHUZAC ! Cette dernière promettait la clémence de l'Etat en échange d'une taxe de 5 % sur les fonds rapatriés (une obole !). Son auteur, Dino CINIERI (UMP Loire) ne faisait que reprendre un texte déposé en 2008 par Bernard ACCOYER, alors président de l'Assemblée Nationale. »

## BREVES LOCALES



## Soyons Jeunes !



**O**n parle souvent de la jeunesse, des jeunes en pointant les problèmes, les difficultés, les besoins... Bref des regards d'adultes bienveillants, bien pensants qui sans le vouloir, stigmatisent, jugent, voire dévalorisent ceux qui feront la commune de demain !

Et si on changeait d'optique, de filtre, si on considérait d'abord les jeunes, la jeunesse, comme une richesse, une pépinière d'idées, de réalisations, de participations, d'expressions, d'engagements... A Saint-Just-Saint-Rambert, les exemples ne manquent pas : création d'un parcours de bi-cross, organisation d'une course de baignoires, animations en direction des enfants, créations musicales et productions en concerts, pratiques sportives, projets de vacances collectives...

Ici comme ailleurs une politique jeunesse se doit d'abord de considérer chaque jeune !

Gilles Vallas

## Echos du Conseil !



**C**onseil important que celui du mois de mai, car y sont votées les subventions aux associations de la commune. Une remarque préliminaire : la majorité demande toujours un vote global pour toutes les subventions, qu'elles se montent à 150 € (la plus modeste) pour SOS Amitié, ou à 123 000€ pour l'OGEC de St-Just, voire 246 000 € pour la MJC. Il serait judicieux de voter séparément pour certaines subventions parmi les plus élevées, dont quelques-unes peuvent prêter à controverse.

Cette année, deux lignes nous interpellent :

La subvention « exceptionnelle » de 7 000 € au Tennis Club va, comme prévu, se renouveler pendant sept années (voir Fil de Terre N° 27 de mai 2012). Comme l'an passé, la subvention « ordinaire » du Tennis Club se monte à 35 000 €. A noter que l'association avait demandé 77 000 €, soit plus du double...

La subvention à l'OGEC St-Just diminue de 20 000 € compte-tenu de la baisse des effectifs. Nous avons appris en février, lors du Débat d'Orientation Budgétaire, que les maternelles privées avaient inscrit 104 élèves en 2012-2013, contre 161 l'année précédente (soit une baisse de 35 %). En réponse à ma question sur les causes de cette baisse, la majorité a expliqué cette saignée dans les effectifs par la démographie, la liberté des parents, la crise... en bref, « circulez, y'a rien à voir » ! Mais cette baisse de la subvention municipale suscite une autre interrogation. La municipalité a garanti, à hauteur de 50 %, des emprunts contractés par l'OGEC (voir fil de terre n°2 de novembre 2009). Si les ressources de l'association baissent (la diminution de la subvention est corollaire d'un moins grand nombre de familles « clientes » : donc d'une moindre rentrée d'argent de ce côté-là aussi) il ne faudrait pas que la collectivité se retrouve acculée à se substituer financièrement à une école privée défaillante !

Norbert Verrier,  
Conseiller Municipal

Mercredi 12 juin 2013 18h00: Réunion Plénière Grim,  
Salle Parc III, Place Gapiand

Retour sur : « Budget, Déplacements et Environnement, Culture »

Jeuudi 20 juin 2013 19h15 : Conseil Municipal Salle le Prieuré Bas

Pour nous [contacter](#), [s'abonner](#) ou [se désabonner](#) : [fildeterre@lesbarques.fr](mailto:fildeterre@lesbarques.fr)

Retrouvez nos parutions sur : <http://www.projetcitoyen.fr/>

